



## COMMUNICATION DE LA MUNICIPALITÉ D'ORMONT-DESSOUS

### Mise en soumission de l'ouverture hivernale du réseau routier

La Municipalité de la Commune d'Ormont-Dessous met en soumission publique le déneigement des secteurs suivants :

1. Les Matélons - La Comballaz.
2. Les Mosses.
3. Les Voëttes - entre la route du col des Mosses et la limite avec la Commune d'Ormont-Dessus.
4. Route des Layets - La Forclaz.

Les soumissions devront être faites pour une période de cinq ans, à savoir les hivers 2018-2019, 2019-2020, 2020-2021, 2021-2022 et 2022-2023.

Le Municipalité s'engage à traiter les soumissions de manière équitable. Elle décline toute responsabilité à l'égard de l'un ou l'autre des soumissionnaires en cas de rejet de sa soumission. Le contrat est adjugé sur décision de la Municipalité, à sa seule discrétion.

Les soumissionnaires s'engagent à accepter que les véhicules de déneigement soient équipés d'un GPS.

Le cahier des charges peut être consulté sur [www.ormont-dessous.ch](http://www.ormont-dessous.ch), rubrique officiel -> pilier public.

Renseignements auprès de M. Marcel Borloz, Municipal, 079 405 99 59.

Soumission à envoyer pour le **6 août 2018** à :

Municipalité d'Ormont-Dessous  
Maison de commune  
Chemin du Planchamp 2  
1863 Le Sépey



La Municipalité